



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 – 09H30 – LE MANS

PRESENTS	Mesdames CHARBONNEAU Marie-Jo - LIBEAUT Isabelle - PELLERAY Cathy - PORTAL Karine - ROUSSET Véronique Messieurs ANGAUT Jean-François - CHAUVIN Philippe - CORVAISIER Jocelin – DENIS Romain - DENISE Frédéric - GEROME Sandro - MELOCCO Frédéric - PIOU Bruno - PRUDHOMME Guy
INVITES	
EXCUSES	Madame GAILLON Armelle - PELLERIN Nathalie Messieurs LEROUX Arnaud - RENOUEL Samuel - MECKES Charles
INVITE EXCUSE	

INFORMATIONS DU PRESIDENT

En raison de mon absence due à une invitation au Comité Directeur de la FFBB à Paris le vendredi 15 et samedi 16 décembre, je laisse Guy Prudhomme, Vice-Président, gérer la réunion du Comité Directeur de ce jour.

Nous venons de battre un record en Sarthe avec 8122 licencié(e)s. Félicitations à l'ensemble des clubs.

Nous sommes allés avec Frédéric MELOCCO à la réunion de zone Samedi 25 novembre 2023 où il a été abordé les sujets suivants :

- Point PSF
- Point PASS SPORT
- Point plan 5000 équipements et sa probable poursuite (300 millions)
- Point sur le pacte #TousEngagés (Bilan 2022/2023 - Rappel des obligations 2023/2024)
- Assurance FFBB – Intérêt de souscrire au produit proposé par la FFBB
- Jeux Olympiques – Billetterie proposée aux Ligues et Comités
- Processus élections 2024

Bruno PIOU regrette que les clubs n'aient pas de retour détaillé sur les dossiers PSF 2023 ce qui ne permet pas de les améliorer pour l'année suivante.

Nous avons assisté à la remise des sifflets d'or le vendredi 1er décembre à Angers avec 4 sarthois récompensés : Nadège LARCHER – Romain DENIS – Alain PORTAL et Nicolas RIVIERE. Le Comité Directeur les félicite.

JC CJ

Avec Karine PORTAL nous avons assisté lundi soir à la réunion IRFBB à Nantes, Nous avons eu une infographie globale de l'année en cours et des projections à venir sur les différentes formations faites sur le territoire des pays de la Loire.

Il y aura une visio nationale le jeudi 18 janvier sur les formations des Dirigeants de 18h45 à 21h00.

Le samedi 9 décembre a eu lieu le journée au féminin « S'épanouir sur et en dehors du terrain ». Le CD72 était représenté par Isabelle LIBEAUT et Karine PORTAL. Les interventions étaient globalement intéressantes, il y avait une quarantaine de participants.

Nous avons signé la convention avec la Ligue Régionale concernant les mises à disposition de nos salariés (Brevet Fédéraux).

Lors de l'Assemblée Générale du Mans SCM, nous avons signé la convention de partenariat 2023/2024 incluant l'aide aux U15 France Masculin.

Nous sommes dans l'attente de la date d'un match des U15 France Féminine pour la signature avec le club des JS Coulaines.

Il y a 2 ans nous avons clôturé les aides régions pour les remplacer par la mise en place de conventions de partenariat club en fonction des actions menées avec le comité.

Nous avons reçu un projet de convention avec le club de La Chapelle Saint Aubin. Nous proposons d'attribuer une somme de 600 euros au vu des projets portés par le club en partenariat avec le Comité.

Une discussion s'engage entre élus autour du principe de ces conventions et des montants qu'on peut y attribuer. Après ces échanges, la proposition est mise au vote.

La proposition est adoptée par 10 voix pour, 3 abstentions et 1 contre.

Nous sommes dans l'attente d'une proposition de convention du club du Mans JCM.

Nous allons investir dans le renouvellement des panneaux de basket pour la maxi fête et les interventions des écoles.

Une campagne d'accompagnement ciblant les CTC devant renouveler leur convention à la fin de la saison 2023-2024, ainsi que les CTC disposant d'une convention ne respectant pas les nouvelles dispositions règlementaires est en cours. La période des entretiens se déroule jusqu'à fin février 2024. A mi-parcours, il paraissait utile de faire un retour vers les territoires du déroulement à date de ces entretiens. A ce jour, 15 entretiens ont été réalisés sur un total de 97 CTC ciblées, pour les PDL sur les 13, 5 ont déjà eu lieu.

Suite à la formation animateur Basket Santé qui s'est déroulée à Nantes du 9 au 11 octobre 2023 et du 20 au 22 novembre 2023 ont été reçu Inès MAUDET, Enzo AUBERT, Maxime DRONNE, et Nathan MORTIER.

Info ligue : dates des Assemblées Générales Départementales : CD44 : 01 juin 2024 / CD49 : 14 juin 2024 / CD53 : 14 juin 2024 / CD72 : 08 juin 2024 et CD85 : 31 mai 2024

La Commission Régionale de discipline de la ligue informe qu'à ce jour, il y a plus de 30 dossiers, dont 3 pour des cumuls de 3 fautes techniques G1 et/ou fautes disqualifiantes sans rapport. Son président Bernard MICHON attire l'attention sur la charge de travail qui devient de plus en plus lourde et complexe.

L'Open Plus Junior League aura lieu le samedi 29 juin 2024 à PORNIC.

XL CM

Concernant la gestion des Incivilités, une semaine banalisée aura lieu du 08 au 12 janvier 2024 pour mener une action sur ce sujet. Chaque comité départemental a communiqué à Laurence BAILLY un club ou un évènement support pour la réalisation de la vidéo.

CD44 : Nantes Similienne, CD49 : l'Association Val d'Erdre Auxence Basket, CD53 : le rassemblement du samedi 16 décembre 2023 à Sud Mayenne Basket, CD72 : Bienvenue Dans le Game du 16 décembre, CD85 : les Herbiers Vendée Basket

Véronique ROUSSET en profite pour informer qu'une réunion de travail organisée par la Ligue aura lieu pour élaborer une trame de règlement intérieur pour aider les clubs dans leur rédaction. Elle espère une diffusion avant la fin de saison sportive. Elle indique également qu'une « chasuble » Délégué de club va être mise à disposition des clubs prochainement. Enfin elle conclut en indiquant que le nombre de remontées à la commission incivilités est en nette augmentation ces derniers temps.

Finale régionale du Challenge Benjamins : la commission a souhaité proposer 2 dates pour la finale régionale : le lundi 26 février 2024 ou le mercredi 20 mars 2024.

Le Tournoi Inter Comités aura lieu du 04 au 06 Janvier 2024 à CARQUEFOU.

INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

Jocelin CORVAISIER indique qu'une réflexion est en cours pour le renouvellement de certains bureaux. Bruno PIOU informe qu'il peut en donner, à voir avec les besoins des salariés.

Jocelin CORVAISIER se fait le relai d'Armelle GAILLON, représentante de la Commission Discipline, pour soumettre un questionnement. Un licencié vient d'être sanctionné de sa 3^{ème} faute technique G1 et a donc reçu la notification ouvrant le choix entre 2 matchs à arbitrer ou un week-end de suspension. La CDO a alerté sur le fait qu'il n'y aurait pas de journée sportive dans les 30 jours de désignation. Il est donc proposé de valider le fait que le licencié ne pourra pas être désigné et devra donc purger son week-end de suspension.

La proposition est adoptée à l'unanimité

La CDO rappelle les difficultés engendrées par ce dispositif, difficultés sûrement amenées à se multiplier au fur et à mesure de l'avancée de la saison.

POLE SPORTIF

Karine PORTAL présente plusieurs dossier « Compétitions » à valider.

Match de PRM arrêté à la mi-temps par les arbitres pour cause de terrain devenu glissant et dangereux. La commission propose d'entériner le résultat.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Le club de Mansigné a demandé à ne pas jouer un match le week-end dernier en raison du décès d'une joueuse. La commission propose de laisser le match « non joué » sans pénalité.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Le club des JS Coulaines fait la demande, dans un soucis de formation de joueuses, de faire évoluer 4 mutées en deuxième phase pour leur équipe U11F (engagée en U13FD2) et U13F (engagée en U15D2). Le club propose de mettre les équipes hors classement. La commission propose de valider la demande.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Le club de la Chapelle Saint Aubin conteste la pénalité reçue (perte du match et pénalité financière) pour avoir fait jouer un U20 en Pré-Région alors qu'ils avaient eu l'accord de prêt mais ne l'avait pas saisi dans FBI. La commission propose le maintien de la pénalité.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Le club de la Chapelle Saint Aubin souhaite faire évoluer 4 mutés dans leur équipe U20D3 en 2^{ème} phase. La commission propose d'accepter la demande, sous réserve de mettre cette équipe hors classement.

La proposition est adoptée à l'unanimité

En évoquant la catégorie U20 plusieurs élus s'interrogent sur des bruits entendus quant à la disparition de cette catégorie. Karine PORTAL va interroger la Commission Fédérale 5x5 sur le sujet.

Sandro GEROME, pour la Commission Technique, informe que les sélections pour le TIC ont été annoncées. Il regrette la réaction de certains parents de joueuses non retenues et les propos déplacés qu'ils ont pu tenir à cette occasion.

Isabelle LIBEAUT pour la Commission Mini Basket indique que 12 nouvelles équipes sont inscrites pour la 3^{ème} phase et qu'une réunion aura lieu le 19 décembre pour constituer les poules. Elle ajoute que le contenu du forum départemental est en cours de finalisation.

Nathalie PELLERIN a fait parvenir l'information comme quoi le club de La Flèche se verra remettre la labellisation nationale le 24 février matin. Une invitation sera prochainement envoyée.

Romain DENIS présente le challenge de l'arbitrage qui a été envoyé en amont de la réunion (voir Annexe). Après discussion, les élus proposent quelques précisions et aménagements. Le projet est proposé à l'adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité

La CDO a reçu certains arbitres qui avait eu un comportement inapproprié soit en tant que joueur, soit dans le cadre de leur fonction. La CDO espère une amélioration rapide, il est important de véhiculer une bonne image.

POLE ADMINISTRATIF

Le Comité Directeur est à nouveau sollicité par une joueuse qui souhaite muter d'un club A vers un club B. Cependant cette joueuse avait disputé une rencontre avec le club A en début de saison. Si le Comité Directeur peut entendre les arguments de la joueuse, il est noté que les règlements fédéraux n'autorisent pas ce type de mutation et qu'un risque de jurisprudence important existerait en cas d'accord. Il est donc proposé de refuser à nouveau cette mutation.

La proposition est adoptée par 12 voix Pour et 2 Abstentions

Isabelle LIBEAUT informe que nous recevrons lundi 18 décembre le consultant retenu dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement, Mr Simon MERDRIGNAC du cabinet ACE2.

JC CM

POLE VIVRE ENSEMBLE

Frédéric MELOCCO informe être en retour de la finalisation du partenariat avec NISSAN.

France Bleu Maine a aussi fait part d'un intérêt pour un partenariat, Frédéric MELOCCO doit les recontacter.

L'opération Bienvenue dans le Game commence ce samedi soir pour la première date et se poursuivra le 13 janvier.

Il informe que le CD72 a été chargé d'organiser avec Pôle Emploi du Mans un Job Dating en Mars 2024. Frédéric MELOCCO est en charge de trouver une salle et une restauration pour le midi.

QUESTIONS DIVERSES

Véronique ROUSSET informe que Sandrine PASCO a officiellement annoncé sa candidature à la présidence de la Ligue Régionale en juin prochain.

Sandro GEROME profite du fait que soient évoquées les prochaines élections pour revenir sur le mail d'annonce de la candidature de Frédéric MELOCCO en lui demandant s'il peut évoquer son plan d'action et sa future équipe.

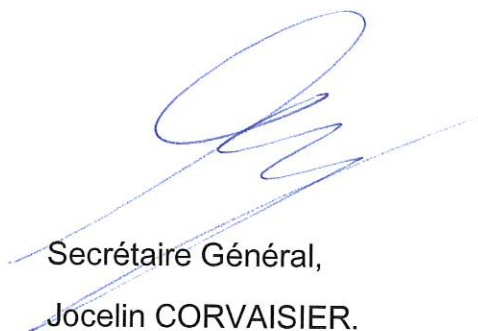
Frédéric MELOCCO répond que dans la continuité de ce qui est fait aujourd'hui, il pense que le basket doit être accessible à tous et sur tout le département. Il s'efforcera donc d'accompagner tout ceux qui voudront jouer au basket dans les meilleures conditions, que ce soit en compétition ou en loisirs.

Bruno PIOU interroge sur le futur lieu de l'Assemblée Générale. Le club d'Arnage ne souhaite pas être porteur, toutefois nous pouvons contacter directement la Mairie pour voir pour une mise à disposition de la salle.

La séance est close à 12h15.



Président du Comité de La Sarthe,
Charles MECKES.



Secrétaire Général,
Jocelin CORVAISIER.

